



Chers collègues Artisans d'Art,

Après la participation au concours Ateliers d'Art de France, votre Chambre de Métiers vous propose de vous inscrire au « Marketplace MOM ». Dans cette période difficile, où la pandémie provoque l'annulation des salons dont vous avez tant besoin, le célèbre label « Maison & objet and more » vous propose de vous inscrire à la plateforme digitale MOM. Seules 5 entreprises héraultaises seront sélectionnées pour bénéficier de ce programme. 2,5 millions de visiteurs, dont la plupart sont des professionnels, se connectent sur ce site. **Seulement 5 entreprises seront sélectionnées parmi les candidatures.**

Malgré la participation de la CMA Occitanie et de la Région Occitanie, un reste à charge de 500€ est à payer pour une année d'inscription. Une formation de 6 jours, une aide à la constitution du dossier par un référent CMA et un suivi de votre projet sont compris dans ce reste à charge.

Je tenais à vous informer personnellement de cette proposition qui sera clôturée régionalement le 5 mars prochain.

Artisanalement vôtre.

Christian Poujol, Président et les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault



Une plateforme digitale MOM dédiée à l'artisanat d'art

Les Chambres de Métiers d'Occitanie souhaitent promouvoir les entreprises du secteur des métiers d'art, valoriser leur savoir-faire et les soutenir pour accéder à de nouveaux marchés à l'export.

Le Salon Maison et Objet a créé un salon virtuel MOM, plateforme digitale accessible tout au long de l'année, vitrine des métiers d'art.

Les Marketplaces ou places de marché et/ou salons virtuels peuvent être très efficaces pour le développement en ligne : leur notoriété ainsi que leur trafic élevé et qualifié peuvent offrir une forte visibilité aux produits et surtout, accroître les ventes des entreprises. (Document de présentation en pièce-jointe)

Afin de vous accompagner et optimiser votre présence sur cette plateforme, un programme complet individualisé est proposé aux dirigeants d'entreprise :

- 6 jours de formations par une agence d'experts (Cabinet AMEADE),
- **La prise en charge, pendant un an, des frais d'inscription de la plateforme MOM avec un reste à charge de 500 € par artisan,**
- Un suivi de projet par les référents CMA,
- Analyse de l'impact export.

Préparation et accompagnement au développement d'affaires via les marketplaces

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement des places de marché et/ou salons virtuels
- Se former pour optimiser sa présence en ligne sur ces plateformes
- Bénéficier d'un accompagnement individualisé pour adapter les stratégies à chaque cas.

Contenu :

I - FORMATION

1. Définir son offre - quels produits diffuser ? 0,5 jour

- Marketplace ou plateforme de mise en relation, quelle solution, pour quel public ?
- Définir ses prix de vente France et export, professionnels et grand public,
- Sélectionner ses produits.

2. Valoriser son savoir-faire : construction des dossiers de candidatures / Mise en œuvre de l'espace de vente - 2,5 jours

- Franchir la barre de la sélection : présenter un dossier percutant.
- Rédaction des fiches articles / intitulés / descriptifs / mots-clés / favoriser le référencement / choix des photos / taille des images.

3. Gérer les commandes export - 2 jours

- Rédiger une pro-forma (nomenclature de douane et origine des produits, conditions de paiement et devise, Incoterms, modes de transport et emballage..)
- Les documents export : la facture commerciale, la liste de colisage, les documents liés à l'origine,
- Expéditions postales
- Documents de transport et de douane.

4. Relancer les contacts - 1 jour

- La relance commerciale
- Le choix du support : téléphone, mail, courrier..
- Le contenu du message,
- Une relation dans la durée
- L'organisation commerciale (Gestion de la relation client - Les logiciels de GRC) - panorama,

II - ACCOMPAGNEMENTS

1. Accompagnements individualisés : 1 rendez-vous trimestriel soit 4 rendez-vous par an.

- Suivi de l'activité,
- Contenus variables en fonction des besoins de l'entreprise : gestion des ventes export, gestion de la relance client, adaptation de l'offre de produits..
- Bilan et perspectives.

Seulement 5 entreprises héraultaises seront retenues parmi les candidatures

Si votre dossier est sélectionné, vous devrez choisir 25 pièces (avec 10 photos par produit) pour la plateforme MOM.

Si vous souhaitez découvrir l'ensemble des modalités et candidater, contactez votre référente Hélène GIGAN : 04 67 72 72 13 h.gigan@cma-herault.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS POUR LA CMA34 : LUNDI 22 FEVRIER 2021

Découvrez en pièce jointe la plaquette 2021 de la plateforme digitale MOM



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

154 rue Bernard Giraudeau – CS 59999

4187 MONTPELLIER CEDEX 4

www.cma-herault.fr